

# COMMUNIQUE DE PRESSE MCOOR

## 3 décembre 2021

**Ne nous trompons pas de combat !**

**La crise sanitaire est encore devant nous.**

L'augmentation quotidienne du nombre de cas Covid positifs et du nombre d'hospitalisation nécessitent une forte mobilisation de tous les acteurs de santé pour rappeler l'importance et l'urgence de réaliser l'administration d'une dose de rappel pour renforcer notre immunité.

Alors que deux syndicats de médecins coordonnateurs appellent à suspendre les injections vaccinales pour le personnel d'EHPAD tant que des revalorisations salariales ne seront pas appliquées en faveur des Médecins coordonnateurs, **MCOOR souhaite se désolidariser totalement de ce mouvement** .

Si le travail du médecin coordonnateur doit être reconnu notamment par un salaire correspondant à sa fonction et à l'investissement massif effectué pendant la crise, il ne peut être envisagé de prendre en otage la vie de nos résidents en retardant toute vaccination dans l'attente de négociations .

Près de 20% de nos résidents restent vulnérables du fait de déficit immunitaire et toute entrée des virus au sein d'un établissement fait courir un risque inacceptable.

**L'enjeu est de protéger nos résidents par le rappel vaccinal de tous les personnel et de tous les visiteurs** et de maintenir une stricte application des mesures barrières.

**MCOOR souhaite développer une expertise gériatrique spécifique du médico-social** indispensable pour améliorer la qualité de vie de tous les résidents et c'est bien la volonté d'affirmer cet objectif qui explique la position que nous défendons.